

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tenue le 16 décembre 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil, 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, au lieu ordinaire des séances et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

- Monsieur Claude Rollin, district 1
- Monsieur Stéphane Breault, district 2
- Monsieur Benoit Ricard, district 3
- Madame Aryane Boyer, district 4
- Monsieur Joël Ricard, district 6

Monsieur Enock-Robin Turcotte, district 5 est absent.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Charron, maire.

Est présente, madame Nathalie Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

24-12X-575

ADOPTION DU BUDGET 2025

Le maire présente les grandes lignes du budget 2025.

BUDGET 2025

REVENUS:

TAXES ET COMPENSATION	17 376 255 \$
TENANT LIEU DE TAXES	454 143 \$
AUTRE RECETTE DE SOURCE LOCALE	463 899 \$
IMPOSITON DE DROIT	1 356 950 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	128 561 \$
INTÉRÊTS	135 000 \$
AUTRES REVENUS	10 500 \$
TRANSFERTS	1 073 049 \$
REVENUS DE PLACEMENT DE PORTEFEUILLE	340 000 \$
TOTAL DES REVENUS:	21 338 357 \$
AFFECTATION EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	1 111 020 \$
TOTAL	22 449 377 \$

DÉPENSES:

ADMINISTRATION	3 196 759 \$
SERVICE AUX CITOYENS ET COMMUNICATION	498 729 \$
GREFFE ET APPLICATION DE LA LOI	389 048 \$
ÉVALUATION	179 146 \$
GESTION DU PERSONNEL	261 993 \$
SERVICE POLICIER	1 689 527 \$
SERVICE INCENDIE	1 283 181 \$
SÉCURITÉ CIVILE	137 857 \$
RÉSEAU ROUTIER	3 774 482 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	2 325 086 \$
ÉCLAIRAGE DE RUE ET CIRCULATION	147 508 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	537 519 \$

ÉGOUT	238 260 \$
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	949 602 \$
COURS D'EAU	60 893 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	6 081 \$
URBANISME et DÉVELOPPEMENT	1 063 005 \$
LOISIRS ET CULTURES	2 887 870 \$
FRAIS FINANCIERS	742 811 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	1 404 800 \$
AFFECTATIONS	442 220 \$
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	233 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES:	22 449 377 \$

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit adopter avant le 31 décembre, le budget pour le prochain exercice financier;

CONSIDÉRANT QU' un avis public a dûment été publié à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été élaboré en présence des membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Rollin
 APPUYÉ PAR Monsieur Benoit Ricard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le budget 2025 de la Municipalité de Sainte-Julienne démontrant des dépenses totalisant **22 449 377 \$**, le tout tel que présenté et étudié par le conseil.

QU'un document explicatif soit publié dans l'édition de mars 2025 de la Belle Julienne et également sur le site Internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

Copie conforme extraite du Livre des délibérations, faite à Sainte-Julienne, ce 17^e jour du mois de décembre de l'an 2024.



Madame Nathalie Girard
 Directrice générale et greffière-trésorière